

Assemblée Générale 2007

A.G. du 11 février 2007

Les adhérents de l'AAPPMA « Le Pêcheur de Marne la Vallée » ont tenu leur 28ème Assemblée Générale le dimanche 11 février 2007 au LRC Jean Zay à TORCY.



Etaients présents : les Membres du Bureau

M. Christian LEJEUNE, Président
M. Roger CLEMENT, Président Honoraire
M. Jean ZIZA, Trésorier
Mme Monika ROLLING, Secrétaire
Mme Sergine CLEMENT, Secrétaire Adjointe
Mme Pascale SABOTIER, Secrétaire Adjointe (Bussy St Georges)
M. Yannick TROCHON, Secrétaire Adjoint (Bailly Romainvilliers)
M. William THERIN, Garde-pêche
M. Christophe AUGER, Responsable concours
M. David CHALVET, Garde-pêche et Responsable concours

M. Patrick CHARLEUX, Assistant
M. Jean-Marie LE POULAIN, Responsable « pêche à la mouche »

Invité :

Mme Chantal BRUNET, Député de Seine et Marne
M. Vincent EBLE, Président du Conseil Général
M. Christian CHAPRON, Maire de Torcy

Excusés :

M. le Maire de Bailly Romainvilliers

Le Président remercie toutes les personnes présentes et demande une minute de silence en hommage à nos amis disparus au cours de l'année écoulée.

En raison de son emploi du temps chargé, M Vincent EBLE souhaite prendre la parole dès le début de l'Assemblée Générale

Le thème de son discours est principalement centré sur la valorisation et le respect des zones humides dans notre département. Le Conseil Général s'applique notamment à lutter contre les pollutions en actionnant des mesures préventives et curatives pour préserver la qualité de l'eau.

Il s'engage dans une politique de préservation de la bio-diversité. En effet, depuis 1980, le département a connu une croissance démographique très importante qui oblige à construire des logements tout en luttant contre l'étalement urbain pour conserver suffisamment d'espaces naturels et c'est notamment le cas de ces zones humides dont le Conseil Général tente d'attirer l'attention de l'opinion public sur la nécessité de préserver ces zones humides. C'est ainsi qu'un projet de grande envergure est envisagé avec la réalisation d'un agenda sur la bio- diversité qui recensera et identifiera les richesses animales et végétales seine et marnaise en mobilisant les ressources dans les associations spécialistes de l'environnement en partenariat avec le muséum d'histoire naturelle.

Le Président remercie vivement M. Vincent EBLE pour son allocution et annonce la visite dans la matinée de M. Christian CHAPRON, Maire de Torcy et de Mme Chantal BRUNET, Député de Seine et Marne. Il salue également la présence à l'Assemblée des présidents des AAPPMA de Chelles, Vaires et Dampmart.

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2006, lu par Monika ROLLING, Secrétaire et le compte-rendu financier, lu par Jean ZIZA, Trésorier, ont été approuvés à l'unanimité.

Le Président remercie tous les membres du conseil d'administration pour le travail accompli par chacun au cours de l'année 2006. Il remercie également tous les bénévoles et tous les organismes tels que le SAN qui sont toujours

présents. Il remercie nos dépositaires de cartes pour le travail fourni par chacun tout au long de cette année 2006 avec des remerciements particuliers à AQUAPECHE, DECATHLON, MONDIAL PECHE pour les lots apportés au cours de nos différentes manifestations.

Empoissonnements de l'année

Cette année, l'Association a conservé le même principe des étangs à thème que l'an passé. Au mois de novembre 2006, il a été déversé deux tonnes de poissons pour un montant de 9.725,17 € répartis dans nos bassins de la façon suivante :

230 kgs de brochets	220 kgs de gardons	1000 kgs de truites	200 kgs de carassins
200 kgs de sandres	100 kgs de carpes	50 kgs de carpes amour	

Un peu moins de poissons ont été lâchés, car il y a déjà beaucoup de poissons dans nos étangs et il y a également le projet de construction de notre local.

Initiation à la pêche

En 2006, l'association a initié 320 enfants des centres de loisirs des communes de Bussy St Georges, Torcy, Noisiel, pour 214 heures passées avec eux.

La fierté de concevoir cette activité est de revoir ces petits pêcheurs sur nos étangs et même de faire des concours et surtout de les voir venir à nos assemblées générales.

Une initiation à la pêche sera dispensée à des jeunes de moins de 16 ans. Comme l'an passé, ce stage aura lieu pendant les vacances de Pâques du 16 au 21 avril 2007. Il se déroulera en deux phases : une formation théorique et une formation pratique qui se terminera par un concours de pêche au coup dans l'étang de Ste Colombe à Bussy St Georges.

Dates à retenir

- **Assemblée générale le 17 mars 2007** à Melun. Deux membres de notre association recevront la médaille de 15 ans.
- **Initiation à la pêche du 16 au 21 avril 2007.** Une formation théorique et pratique sera dispensée à un groupe de 12 enfants et se terminera par un concours qui récompensera tous les participants
- **Fête de la Marne le 24 juin 2007**
- **Troc et Puces le 7 octobre 2007.**
- **Concours :**

24.03.2007	Pêche à la truite	Champs sur Marne (Bailly)
24.03.2007	Pêche à la truite	Magny le Hongre (Lochy)
21.04.2007	Concours carnassiers	Emerainville - Les Ibis
05.05.2007	Pêche à l'anglaise	Torcy – étang du Val Maubuée
20.05.2007	Challenge Patrick DARCHAMBEAU	Magny le Hongre

02.06.2007	« Journée du Pêcheur » (gratuit)	Serris
24.06.2007	Concours (section concours)	Torcy
29.07.2007	Marathon pêche	Torcy
26.08.2007	Marathon pêche	Torcy
02.09.2007	Pêche à la truite	Champs sur Marne (Bailly)
02.09.2007	Pêche à la truite	Magny le Hongre (Lochy)
21.10.2007	Concours carnassiers	Emerainville

- Nous reconduisons nos dix concours durant l'année 2007.
- En association avec le CD 77, le championnat de France Inter régional clubs s'est déroulé avec 50 équipes.
- Le petit fascicule comportant toutes les dates des concours ainsi que le détail et leur organisation sont à votre disposition chez tous les dépositaires de nos cartes de pêche.

Date d'ouverture de la pêche de 2ème catégorie

Truites : du 24 mars au **3 octobre 2007**

Brochets : du 1er au **25 janvier** et du 15 avril au 31 décembre 2007

Il est rappelé que pour la pêche du carnassier, nous conserverons la même réglementation que celle de la Fédération.

Tarif des permis de pêche

La Loi sur l'Eau a été votée fin décembre 2006 et le CSP supprimé sera remplacé par un organisme qui s'appellera l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) Par conséquent, la taxe piscicole est remplacée par une Cotisation de Protection des Milieux Aquatiques (CPMA) qui sera perçue par la Fédération Nationale de Pêche Française (FNPF) et assurera le financement des actions au profit des collectivités piscicoles (fédérations) et milieux aquatiques,

Les permis de pêche ont été modifiés. Les explications ont été supprimées, car ces permis ont été revus pour être identiques pour toute la France.

Lors de l'achat de votre permis, le dépositaire devra vous remettre une notice explicative sur la réglementation de Seine et Marne, sachant que la réciprocité se fait toujours sur 21 départements.

Par contre, cette année, tous les permis de pêche, qu'ils soient « majeur », « conjoint », « découverte » ou « mineur » donnent le droit de pêcher à 4 cannes sur le domaine public 2ème catégorie et à une canne sur le domaine public 1ère catégorie.

Carte majeurs : pour les pêcheurs ou pêcheuses de plus de 18 ans à **61 €(CD 33 €+ CPMA 28 €)**. Il n'y a plus de redevance réduite. Valable du 1er janvier

au 31 décembre dans les eaux de 1^{ère} et 2^{ème} catégories. Elle permet toutes les techniques de pêche autorisées.

Carte conjointe : 30 € (CF 2€+ CPMA 28 €)

Carte mineurs : de 12 ans au 1er janvier 2007 et moins de 18 ans : 10 €(CF 9 €+ CPMA 1 €)

Carte découverte : jeunes de moins de 12 ans au 1er janvier 2007 : 2 € exemptée de la redevance CPMA pour tous modes de pêche dans les eaux de 1^{ère} et 2^{ème} catégories.

Carte vacances : 30 €(CF 18 €+ CPMA 12 €) valable pour 15 jours consécutifs compris entre le 1er juin et le 31 décembre.

Carte journalière : 10 €(CF 7 €+ CPMA 3 €).

Carte de Marne la Vallée : **13 €**(inchangé)

La vente des permis n'a pas beaucoup variée par rapport à l'an passé.

Autres

Cette année, deux innovations vont être mises en place :

- **la pêche à la mouche**
Jean-Marie LE POULAIN qui a rejoint notre Bureau sera le responsable de cette pratique de pêche. L'étang n° 22 à SERRIS est pressenti et nous attendons l'autorisation du SAN de Chessy. Cet étang sera réservé exclusivement à cette pêche. Jean-Marie LE POULAIN qui a rejoint notre association prend la parole pour expliquer son projet à l'assemblée.
- **le concours multi-points**
David CHALVET, initiateur de ce concours multi-points, explique à l'assemblée la marche à suivre pour y participer.

Construction du local pêche

Nous avons obtenu le permis de construire le 10 août 2006, mais les riverains ont déposé un recours gracieux et, de ce fait, un autre terrain nous a été octroyé par le SAN. Un nouveau permis a été déposé le 28 décembre 2006 sachant que les nouveaux riverains ont été prévenus de cette construction lors de leur assemblée générale par M. Guillaume LE FAY-FELZINEQUE, conseiller délégué à l'urbanisme de Torcy que je remercie pour l'aide qu'il nous a apportée.

Autres informations

La Fête de la Pêche de Serris n'existant plus, nous avons créé « la Journée du Pêcheur ». La pêche sera gratuite et un concours se déroulera le matin pour les jeunes et l'après-midi pour les adultes sur le BEP n° 8 à Serris.

Le Président donne la parole aux pêcheurs

Le Président répondra à toutes les questions qui seront posées.

M. Christian CHAPRON, Maire de Torcy, prend la parole. Il nous fait découvrir tout au long de son discours l'évolution de Torcy dont les habitants sont régulièrement informés dans la Gazette mensuelle éditée par la Mairie.

Mme Chantal BRUNET, Député de Seine et Marne, prend la parole à son tour. Elle nous félicite du travail accompli par notre association tout au long de l'année et nous apporte son soutien.

Le Président remercie l'ensemble des participants et surtout les édiles qui ont bien voulu honorer notre Assemblée Générale de leur présence. Il souhaite une bonne année de pêche à tous nos amis pêcheurs et les convie au tirage de la tombola et au verre de l'amitié.

La prochaine assemblée générale aura lieu le deuxième dimanche de février 2008.

Tirage de la tombola



La séance a été levée à 12h30.